

**Fédération des Centres PMS Libres**

☒ rue Philippe Baucq, 18 - 1040 Bruxelles

☎ 02/649.95.06

☎ 02/648.46.43

@: fcpl@segec.be**Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique**

☒ rue Guimard 1, 1040 Bruxelles

☎ (02)507.07.59

☎ (02)507.07.46

@: fesec@segec.be

***Les projets personnels et l'orientation
de la première à la septième²:
pour un parcours cohérent***

Introduction

Le passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire se marque notamment par une spécification progressive des itinéraires des élèves; en se différenciant, les structures de l'enseignement secondaire offrent à chacun – du moins théoriquement – une formation adaptée à ses compétences et à ses intérêts. On sait en effet que derrière cette fonction de **développement personnel** individualisé se profile également une fonction de **sélection** qui ne s'exerce pas de manière neutre socialement parlant. Aussi, dans ce contexte, la question de l'**orientation** s'avère-t-elle essentielle tant pour les jeunes et leur avenir que pour un système qui affirme vouloir donner à chacun des chances égales d'émancipation sociale¹.

Depuis plusieurs années déjà, on sait que l'orientation ne peut se réduire à quelques actions ponctuelles organisées à la fin d'un cycle d'études. Une **éducation au choix** doit faire partie intégrante de la formation et ce, de manière continue. Le concept de "maturation vocationnelle" traduit bien cette préoccupation. Il a été développé depuis plusieurs années déjà par les équipes PMS dont l'orientation constitue une mission essentielle traduite dans leurs programmes d'activités. Cette mission est d'ailleurs largement mise en valeur dans le décret "Missions". Le projet d'établissement et le rapport d'activités des établissements scolaires constituent des opportunités de concrétiser cette problématique dans le quotidien des classes. Dans cette perspective, si on veut effectivement assurer la dimension continue de l'éducation au choix, il est capital que les enseignants prennent au quotidien le relais des équipes P.M.S. de manière complémentaire et concertée.

De nombreuses initiatives sont prises dans les écoles en relation avec l'orientation. Ces actions méritent d'être articulées les unes aux autres, d'être référées à un "fil rouge" qui en assure la cohérence et la progression. "*Les projets personnels et l'orientation de la première à la septième: pour un parcours cohérent*": tel est l'objectif auquel ce document prétend collaborer. Il souhaite aider les équipes éducatives à structurer leurs actions au long des six ou sept ans de scolarité secondaire.

² Ce document a d'abord été écrit pour l'enseignement ordinaire; il est cependant tout à fait pertinent pour l'enseignement spécialisé également.

¹ Décret "Missions" du 24 juillet 1997, article 6.

L'ambition de cette publication n'est pas de définir "la" manière d'organiser l'orientation dans le secondaire. Si la **différenciation** est de mise en matière de choix des jeunes, elle l'est également pour les établissements. Ceux-ci ont en commun de devoir travailler l'orientation des élèves² mais ils se distinguent par les options qu'ils organisent, par le type d'élèves qu'ils accueillent, par l'environnement socio-économique dans lequel ils s'insèrent,...: bref, par autant de variables qui nécessitent qu'ils singularisent leur façon de traiter de l'orientation pour s'adapter à leurs spécificités. Aussi, les outils présentés dans ce document visent-ils davantage à permettre à chaque équipe de se construire une démarche "sur mesure" plutôt que de recevoir une solution "clé sur porte". De la même façon, ceux et celles qui utiliseront ces outils garderont en "mémoire vive" la nécessité de différencier les activités proposées à leurs élèves de façon à éviter de transformer celles-ci en un programme rigide et fermé.

Pourquoi construire un parcours d'orientation?

Lors des formations ou animations relatives au projet personnel et à l'orientation, il est fréquent de demander aux participants de dresser l'inventaire des actions mises sur pied dans leur établissement en matière d'orientation. C'est également le cas lors de la réalisation d'un état des lieux dans le cadre du projet d'établissement. Effectuer ce recensement présente un certain nombre de **bénéfices** potentiels:

- Faire apparaître (et faire connaître) clairement l'ensemble des initiatives prises et ainsi les valoriser aux yeux de tous;
- Repérer les "pleins et les vides", c'est-à-dire les domaines ou les moments où sont concentrés les efforts et ceux qui sont moins privilégiés (par exemple, au deuxième degré);
- Permettre de créer de la cohérence entre toutes ces activités: bien sûr le simple fait de dresser la liste ne suffira pas à établir des liens, il conviendra de construire des articulations explicites et lisibles par tous;
- Se donner des points de repères pour procéder à une évaluation de l'ensemble des stratégies développées de manière à décider celles qui doivent être maintenues, développées, supprimées, créées ou améliorées;
- Favoriser une prise de conscience de chacun de la place qu'il occupe dans le dispositif global en matière d'orientation et ainsi pouvoir mieux situer sa contribution propre.

Qui construit le parcours?

Idéalement, un maximum d'acteurs devraient pouvoir être associés à la construction de cette architecture. On sait l'importance de concerner le plus tôt possible ceux qui devront au quotidien prendre en charge un dispositif. Dans cette perspective d'une professionnalisation de l'aide aux choix, quelques conditions favorables paraissent utiles à rappeler:

- Un soutien explicite de la direction qui affirmera l'importance de ce travail comme une des composantes essentielles des missions de l'École;
- Un groupe de travail mixte (enseignants – équipes P.M.S., ouvert à d'autres composantes du Conseil de participation) chargé de préparer le travail, de le coordonner et de l'évaluer;
- Une définition claire du rôle de chacun: une distribution des tâches en tenant compte des fonctions et des compétences;
- Une stratégie de communication régulière, efficace et motivante à destination de l'ensemble des personnes concernées à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement;
- Une aide extérieure (conseillers pédagogiques, formateurs, ...) susceptible d'animer le travail et/ou de l'enrichir sur le fond et/ou de le relire avec les personnes concernées pour prévoir les ajustements nécessaires.

² "Tout pouvoir organisateur veille à ce que chaque établissement intègre l'orientation au sein même du processus éducatif, notamment en favorisant l'éveil aux professions et en informant les élèves à propos des filières de formation" (article 8, 6° du décret "Missions").

Comment construire un parcours adapté au contexte local?

1. L'ETAT DES LIEUX:

Une première tâche consiste à dresser un état des lieux de ce qui se fait déjà dans l'établissement en matière d'orientation. Nous proposons ci-dessous une **grille** qui permet d'effectuer ce relevé[?]. Elle se présente sous la forme d'un tableau dont les lignes se rapportent aux différentes années du secondaire. Les colonnes quant à elles identifient quatre domaines d'investigation constitutifs d'un choix d'orientation; il s'agit des dimensions relatives:

- à soi au sens large (ce qui constitue l'identité en tant que personne, en tant que jeune);
- à soi en tant qu'élève;
- aux études, aux filières et aux dispositifs de formation;
- et enfin, au monde professionnel.

Ces quatre distinctions ne constituent que des "portes d'entrée": en effet, la connaissance isolée de ces variables n'est guère utile. Il s'agit surtout de les **mettre en relation** les unes avec les autres. Ainsi, à titre d'exemple, peut-on favoriser des questionnements tels que: "*En fonction de mes compétences, quelles sont les professions qui me conviennent le mieux?*"; ou à l'inverse: "*en fonction des exigences de tel métier, quelles sont les capacités que je devrais développer?*"

Inventaire des actions réalisées en matière de projet personnel et d'orientation en rapport avec ...					
		soi comme personne	soi comme élève	les filières de formation	le monde professionnel
1° degré	1°				
	2°				
2° degré	3°				
	4°				
3° degré	5°				
	6°				
	7°				

2. UNE ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX:

La phase suivante du travail consiste à passer l'inventaire au crible de plusieurs lectures. Les variables suivantes peuvent organiser ces relectures:

- Quels sont les **domaines** couverts par les activités: connaissance de soi, des filières, du monde professionnel,...? Une autre manière de déterminer des domaines est de faire référence aux quatre types de projets définis par C. PHILIBERT et G. WIEL[?]: projet d'apprendre, projet d'orientation, projet d'insertion socio-professionnelle et projet de vie.
- Quels sont les **objectifs** des activités proposées aux élèves: distribuer des informations, rechercher des informations, traiter des informations (confronter, comparer, échanger, catégoriser, synthétiser,...), opérationnaliser des informations dans une action, une démarche,...?

[?] Un exemple d'inventaire des pratiques relatives aux projets personnels et à l'orientation sur la base de cette grille figure en annexe.

[?] PHILIBERT C., WIEL G., *Accompagner l'adolescence: du projet de l'élève au projet de vie*, Chronique sociale, Lyon, 1998.

- Quel est le **stade de développement** du public-visé: préadolescence, adolescence, ... Il est évident que l'âge des élèves constitue un facteur majeur pour guider le choix des activités, même si derrière un âge identique se cachent des réalités parfois très différentes.
- Quels sont les **types d'activités** proposées: activités spécifiques en dehors des cours, actions intégrées aux disciplines, activités collectives ou individuelles[?],...?
- Quels sont les **"opérateurs"** des activités: enseignants, éducateurs, direction, agents P.M.S., personnes extérieures (de quel organisme),...?
- Quels sont les **rôles** joués par les adultes dans les activités: écouter, conseiller, informer, animer,...
- Quels sont les **supports** utilisés: activités "papier-crayon", animations de groupes, carnet de bord, tests, questionnaires, CDROMs, inventaires d'intérêts, Internet, centre de documentation,...

Un important critère d'analyse des activités répertoriées consiste à déterminer la **progression** entre les activités: "En quoi cette activité apporte-t-elle quelque chose de plus et de différent des autres activités (organisées la même année ou les années précédentes et suivantes)?" Une réponse satisfaisante à cette question évitera d'une part que les jeunes éprouvent un sentiment de "déjà vu" et d'autre part, garantira une réelle évolution dans la réflexion et la maturation des projets. Cette insistance à marquer la différence entre les activités ne signifie nullement que les mêmes thèmes ne doivent pas être abordés plusieurs fois lors de la scolarité secondaire. En effet, une **démarche spiralaire** est effectivement de mise pour élaborer des projets personnels articulant continuités et ruptures; il s'agit simplement de s'assurer de la variété et de la complexification progressive des activités, gages de croissance du jeune et de ses projets.

3. DES DECISIONS A LA SUITE DE L'EVALUATION DES ACTIONS:

A partir de l'observation des "pleins et des vides" du tableau (non seulement les cases dépourvues d'activités mais aussi les critères suggérés pour l'analyse ci-dessus et non rencontrés dans les activités retenues), une troisième étape consiste à évaluer ce qui devrait être maintenu, amélioré, créé ou supprimé au dispositif global. Un tableau tel que celui ci-dessous permet de synthétiser les décisions en précisant à quelle année ou degré elles se rapportent:

	A MAINTENIR	A AMELIORER	A CREER	A SUPPRIMER
les domaines				
les objectifs				
les publics				
les types d'activités				
les opérateurs				
les rôles				
les supports				

Pour statuer sur d'éventuels changements ou innovations, il est évident que les trois premiers critères - les **domaines**, **objectifs** et **publics** - seront déterminants pour fonder la décision.

D'autre part, s'il est commode de "découper" les choses pour les analyser, quand on passe à l'action, il s'agit de les "recomposer" c'est-à-dire de montrer les **liens** entre les différents éléments. Ainsi, si nous menons telle activité à destination de tel public, c'est parce

[?] Si la question de l'orientation paraît d'abord être individuelle, la dimension collective n'en est pas moins essentielle. En effet, se confronter à d'autres, échanger des informations, comparer les points de vue, se rassurer mutuellement, se reconnaître à la fois semblables et différents: autant d'interactions indispensables pour nourrir les projets personnels.

que nous poursuivons tel objectif, dans tel domaine; pour réussir, les personnes x et y se chargeront de telles actions et nous aurons besoin de tels supports. Parmi ces derniers, notons l'utilité de garder des traces des actions et des réflexions, tant pour les enseignants que pour les élèves (carnets de bord, par exemple).

Pour rendre effectives les décisions prises, il sera également nécessaire de préciser les **ressources** à mobiliser: ressources humaines, matérielles, temporelles, spatiales, financières,... Il s'agira aussi de planifier les actions en précisant leurs échéances.

En guise de conclusion:

La construction d'un parcours d'orientation qui favorise l'élaboration de projets personnels s'inscrit dans la perspective du développement de l'**autonomie** et de la **responsabilité**. Ces deux valeurs figurent au cœur du Projet Pédagogique de la FESeC et de la Note d'orientation de la FCPL consacrée à l'orientation. Elles supposent que les adultes qui accompagnent les jeunes dans la maturation de leurs projets conjuguent l'orientation à la forme pronominale: le jeune doit davantage **s'orienter** qu'être orienté.

Les "choix" d'orientation relèvent essentiellement de deux types de variables: d'une part, celles qui dépendent des **décisions de certification** qui tiennent évidemment une place déterminante (choix total ou restreint en fonction des attestations d'orientation délivrées); d'autre part, celles qui relèvent du **jeune** et de son entourage. Les premières sont fondées principalement sur les compétences – valorisées scolairement - manifestées par l'élève; celles-ci sont aujourd'hui référées à des standards définis (socles de compétences et compétences terminales). Les secondes portent surtout sur les intérêts du jeune (par rapport aux options, aux écoles, aux professions, aux différents environnements,...), ses valeurs, son image de lui-même, ses expériences antérieures, l'influence de ses parents, ...

La construction d'un parcours d'orientation doit idéalement dépasser cette distinction dichotomique et intégrer des activités qui permettent au jeune d'être le plus possible acteur dans les deux registres qui viennent d'être évoqués: entre des références extérieures à lui (les exigences de la réussite scolaire) et des références davantage sous son contrôle (ses caractéristiques personnelles effectives ou ambitionnées), il est important que le jeune puisse donner une signification à son expérience scolaire et éviter au maximum de la subir passivement. L'orientation "passera" d'autant mieux aux yeux des jeunes et de leurs parents qu'elle articulera tout au long du parcours scolaire et de manière équilibrée les aspects de **standardisation** (la délibération sur la base des compétences) et les dimensions de **différenciation** (la prise en compte des caractéristiques individuelles des élèves).

"Les projets personnels et l'orientation de la première à la septième: pour un parcours cohérent": un défi pour tous les acteurs de l'école secondaire, l'exigence d'un travail d'équipe, une condition essentielle d'une formation qui prenne sens pour les élèves.

Annexe

Un exemple d'état des lieux des actions relatives aux projets personnels et à l'orientation dans une école ainsi que des modifications à y apporter.

¹ Projet Pédagogique de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique, 16 décembre 1997.

² L'orientation, Note d'orientation de la Fédération des Centres Psycho-Médico-Sociaux Libres, 6 mars 1998.

Annexe: exemple d'état des lieux des actions relatives aux projets personnels et à l'orientation

On trouvera ci-dessous un tableau élaboré sur la base de la grille proposée à la page 3. Il a été effectivement complété dans une école[^] lors d'une journée pédagogique par le groupe des enseignants et les membres de l'équipe P.M.S.

A partir de cet exemple d'état des lieux, on pourrait effectuer un certain nombre d'observations et de propositions d'amélioration:

- *La présentation des filières d'études qui est effectuée en deuxième pourrait être entamée dès la première de manière à permettre une maturation du choix d'orientation.*
- *Les activités au premier degré mettent surtout l'accent sur l'émergence des projets (connaissance de soi et de son identité) tandis que celles du troisième degré portent davantage sur l'analyse (notamment autour des filières d'études et de formations ainsi que de la connaissance du monde professionnel). Cette évolution est logique et doit être maintenue.*
- *Peu d'activités sont actuellement relevées en troisième. Il serait intéressant de ne pas perdre le bénéfice des actions menées au premier degré et d'assurer ainsi une transition plus souple avec celles du troisième degré. Il serait utile de mieux informer les collègues du deuxième degré de ce qui se pratique déjà et d'imaginer avec eux quelques activités spécifiques. Des outils existent: il s'agit de choisir les plus pertinents et de les proposer aux professeurs intéressés.*
- *La question de l'association des parents à la réflexion sur les choix est posée. Il s'agit de clarifier leur rôle et de mettre en place des activités adaptées selon l'âge des élèves.*
- *Il conviendrait de prévoir des moments de synthèse explicite des informations recueillies par les élèves. Ces temps de relecture et de globalisation devraient être "assistés": une équipe mixte (enseignants titulaires - représentants du centre P.M.S.) pourrait les organiser. Un carnet de bord permettrait aux élèves de rassembler les informations et faciliterait ces moments de synthèse.*
- ...

Rappelons que ces suggestions sont livrées à titre exemplatif et non normatif. Chaque établissement devra évidemment réaliser son état des lieux et déterminer les changements à apporter en fonction de son contexte et de ses ressources.

[^] Nous remercions le Collège Saint-Louis à Liège d'autoriser la reproduction de ce document. Les commentaires qui l'accompagnent ont été écrits à titre d'exemple et de suggestion par le groupe de travail "Projets personnels et orientation".

		Soi comme élève	Soi Identité	Filières d'études et de formations	Monde professionnel
Premier degré	Première année	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de présentation en début d'année - Bulletin et commentaires - Fiches des compétences transversales - Auto-évaluation de la méthode de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Blason - Journée d'accueil - Module « je me présente » en français : expression écrite et orale - Récollecion - Heures de titulariat (vécu – gestion de classe) - Clés pour l'adolescence (en projet) - Formation des délégués - Contacts fréquents professeurs-éducateurs - Echanges informels 		<ul style="list-style-type: none"> - Cours EDM : informations secteur économique (visites et différentes exploitations)
	Deuxième année		<ul style="list-style-type: none"> - Récollecion : « ma vie comme je la veux (projets et rêves) » - Tests d'intérêts (PMS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation dynamique des filières au collège et ailleurs 	
Deuxième degré	Troisième année		<ul style="list-style-type: none"> - Retraite : construction de soi et du groupe - Heure de vie - Apprentissage de l'autonomie (conseil de classe en 3F) - Contacts informels 		
	Quatrième année	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de travail : mémorisation, prise de note - Bulletins et contacts - Feuille d'auto-évaluation - Rédaction de commentaire par l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> - Retraite - Heure de vie (dans certaines classes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact avec élèves du 3^{ème} degré - Explication de ses choix au cours de français 	
Troisième degré	Cinquième année	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'évaluation - Conseils de classe - Auto-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Heure de vie (dans certaines classes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations options par le CID (Centre d'Information et de Documentation de Louvain-La-Neuve) - Cours suivis à l'université avec rapport au cours de français 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations carrières
	Sixième année	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin : échanges - TFE (Travail de fin d'études) - Auto-évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin : échanges - Travail avec le PMS : 5h dans chaque classe, démarche de choix, préparation à la récolte d'informations, connaissance de soi, évaluation des décisions - Retraite - Tutorat (pour certains) / Parrainage - Tournoi d'éloquence (pour certains) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin : échanges (cohérence entre résultats et choix) ; indicateur pour la formation future - Médiathèque : dossiers sur les études et formations - Informations salons, conférences CID et visites de l'université - Soirée université et anciens 	<ul style="list-style-type: none"> - Une journée avec un professionnel - Retraites-services : contas avec des lieux de travail - Visites et rencontres avec des professionnels - Contacts avec des stagiaires